



Equipement §)		Indications pour le permis de circulation	
Feux de route	HCR H4 (E)	Genre du véhicule	Camion ou tracteur à sелlette
Feux de croisement	HCR H4 (E)	Marque et type	S A U R E R D 330 BF 6x2 G
Feux de position	A (E) dans HCR	Homologation	
Feux rouges	WBC CH 1 0133 02	N°	CH 3716 62
Feux stop	WBC CH 1 0133 02	Carrosserie	
Clignoteurs	av 1 (E) 2a (E) ar voir feux rouges	Places	total 2 - 6 avant 2 - 6
Catadioptres	av I (E) ar I (E)	Poids à vide sel. bulletin pesage	Carburant D
Feux de gabarit	av A (E) ar	Charge utile sel. la carrosserie	CV-impôt 60,81
Feux complémentaires		Poids total	Cylindrée 11940
Eclairage plaque	1/ à gauche, combiné		
Essuie-glace	2/ balais avec <del>SSS</del> lave-glace		
Avertisseurs	BOSCH 0 320 146 001 / 007 CH 5 0301 07		
	ou d'autres modèles homologués		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

\*) Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : valable pour les transmissions suivantes ZF S6 - 90 + WSK  
 FULLER RTO 12513  
 ZF K ou S - 130 B ou 130 S  
 ZF 4S - 150 GP avec ou sans WSK et Retarder

avec les essieux propulseurs 3,75 - 7,61 : 1'

à proximité de l'échappement: 94,0 dB/A à 2225 min<sup>-1</sup> avec sortie de l'échappement horizontale  
 95,5 dB/A à 2200 min<sup>-1</sup> avec sortie de l'échappement verticale.

\*\*) Variante de l'empattement: 3040 mm 3440 mm 3840 mm et 4340 mm.

\*\*) Répartition asymétrique de la charge sur l'essieu double 15 t selon chiffre 3 de la circulaire du 16.01.75.

+) Variante de pneus : 10.00 R 20 16 FR AV 6000 (8,0) M 6000 (8,0) AR 10800 (8,0) voies inchangées  
 12.00 R 20 16 FR 6600 (7,5) 6600 (7,5) 11800 (7,5) voies inchangées.

§) Les dimensions, les poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation;

les freins, le démarrage et les cales testés avec 22t.

Feux de gabarit : sur les modèles ayant 2,5 m de largeur, des feux de gabarit STRIBEL CH 1 0804 02 sont montés sur la cabine;  
 les feux de position dans les phares doivent être débranchés (jumelage des feux de gabarit).

A noter dans le permis de circulation: (pour largeur 2,50 m)

121 - le disque indiquant la largeur est obligatoire.

Lieu et date de l'homologation  
 Berne, 13.-16.11.78

Service fédéral d'homologation